Paris 2024,
des JO à vos frais !

Communiqué • 07 mai 2024

L'olympisme est une philosophie de la vie. C'est le CIO qui l'affirme.

A France Télévisions, aux valeurs d'excellence, de respect et d'amitié qui y président, la direction a décidé d'oublier le serment qui l'accompagne : **la non discrimination.**
Autour des sites olympiques cet été, et donc majoritairement en région parisienne, les tracas concerneront tout le monde et ce **de façon indiscriminée.**

Un exemple, le jour de la cérémonie d'ouverture des jeux, le 26 juillet prochain, ceux qui travaillent devront se trouver sur site avant 5 heures du matin sous peine de rencontrer les plus grandes difficultés pour accéder à leur lieu de travail et ils en seront prisonniers.
Qu'ils viennent de la région parisienne ou qu'ils soient en mission, il est d'ores et déjà inimaginable d'effectuer de prévoir d'aller et venir, de rentrer chez soi pour déjeuner, ou de rentrer à la cantine du siège.
Pourtant, dans sa grande clairvoyance stratégique, la direction de France Télévisions a décidé de constituer deux groupes de salariés.
Ceux dont la zone de résidence sera Paris par exemple pour les épreuves « parisiennes » et ceux, envoyés en mission sur les mêmes sites à Paris depuis les régions ou les Outremer.
Dans le premier cas, **les personnels agissant dans leur propre zone de résidence seront défrayés 41,40 euros par jour pour leurs repas mais les autres bénéficieront sur facture d'un forfait de 80 euros. Du simple au double**

A contexte égal, à évènement égal, traitement inégal.
C'est de la **discrimination géographique.**

Car il est bien entendu que ce jour-là, les personnels d'où qu'ils viennent devront se nourrir dans les mêmes établissements.
Ni restaurant d'entreprise, ni repas à domicile, ni organisation personnelle. Les mêmes lieux de restauration aux tarifs « olympiques ».
L'important c'est de participer disait Pierre de Coubertin.
La direction compte évidemment sur le supplément d'âme des personnels, la passion des professionnels de la télévisions, le caractère historique de l'évènement pour imposer cette règle inique.

Nous, Force Ouvrière France•tv, proposons une autre ligne.

A évènement exceptionnel adoptez des dispositions exceptionnelles pour ne pas encourager cette inacceptable discrimination.
Il en va de l'engagement sincère des personnels pour la bonne réussite de ces JO.
Car en véritables professionnels de l'audiovisuel, nous savons qu'un évènement historique en chasse un autre.
En cas de chantage discriminatoire et si à contraintes égales, il n'y avait pas de défraiement égal, il faudrait que l'entreprise compte sur les seuls « missionnés » pour assurer la diffusion des jeux.
Les autres, nous les inviterions à rester dans leur zone de résidence, chez eux !
Et c'est bien dommage que le grand saut ne soit qu'Olympique, l'égalité mériterait d'être garantie bien plus que tous les cent ans.